

Cfdt:

DOUANE
NOUVELLE
AQUITAINE

BLAYE - LIBOURNE

Le Projet BLAYE-LIBOURNE : Une cuvée de réformes à la qualité douteuse...



**Transfert d'activité du service de
Viticulture
de Blaye vers celui de Libourne !**

Dit comme ça, ça semble **presque** rationnel, presque « efficient »...

Mais dans la réalité : cela se résume à une fermeture de service à Blaye et donc un alourdissement de la charge de travail pour Libourne.

Un régal, non ?

⚠ A la DINA, une mauvaise recette, on la refait encore et encore...

Les « petites structures » en Douane sont devenues les cailloux dans la chaussure de l'administration. On dirait qu'il faut s'en débarrasser à tout prix !

La **CFDT**, lors du groupe de travail du 20 février 2025, a constaté que cette logique peut conduire au plus pur opportunisme : un départ d'agents au dernier TAM et **voilà l'administration prête à sacrifier un service, ses agents, et le service public sur l'autel de la centralisation de l'activité, supposée bénéfique par principe !**

Après les CVC Charentais, le service viticulture de Blaye est la nouvelle victime !

L'administration s'engouffre dans la tendance de l'« abandon territorial », juste parce que d'autres administrations l'ont fait aussi.

Pourtant, l'activité existe toujours à Blaye et le document de travail, aux chiffres en partie tronqués, ne change rien à l'affaire.

Preuve ? L'intégralité des effectifs (hors encadrement) du SV Blaye est transférée à Libourne. On relèvera que pour une fois l'administration n'a pas cherché à faire d'hypothétiques économies d'échelle (**sous réserve que les effectifs en question arrivent réellement à Libourne, car les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent**).

Comme on le présentait auparavant pour les CVC, cela démontre bien qu'on centralise pour centraliser et non par manque d'activité :

Quel argument béton pour démontrer l'absurdité dogmatique du projet !

Au détail prêt que contrairement aux précédents, ce projet-ci comporte la fermeture pure et simple de Blaye... **et ce dès septembre 2025 !**



Chaud devant !



L'administration se félicite de l'**accompagnement social** qui sera mis en place pour les deux agents concernés, mais ces derniers devront décider de l'avenir de leur vie professionnelle et personnelle en moins de six mois. Un avenir qui risque de les conduire à (re)découvrir un autre métier, un autre service, à suivre de nouvelles formations, **bref, un joli casse-tête !**



Chaud devant, on a dit !

Le résidu de service public envisagé à Blaye ?

Une maigre permanence assurée par un agent de Libourne deux matinées par semaine dans les locaux de la DDFIP. L'administration n'a d'ailleurs pas pu répondre de façon satisfaisante aux préoccupations légitimes concernant la sécurité de l'agent, l'isolement ou encore les implications pratiques (voiture de service, trajets, transport d'archives...) sans parler du maintien dans la durée de cette permanence.

Et n'oublions pas : l'administration dispose toujours d'un bail pour les locaux de Blaye !

Libourne, la grande étoile de ce transfert, est pourtant loin d'être prête à absorber cette nouvelle charge.

Le pôle Gestion est à bout de souffle avec seulement quatre agents, qui attendent désespérément des renforts. Ces agents ne comptent plus leurs efforts, **mais l'épuisement guette.**

La charge de travail à Libourne est déjà conséquente et ce transfert risque d'alourdir davantage une situation déjà tendue depuis des années sur le plan des ressources humaines.

Réformer c'est bien, mais encore faut-il avoir les moyens de « conduire le changement » ! (oui nous aussi, on adore ces formules).

Un minimum de renforts pour soutenir les équipes, la possibilité de les accueillir et de les former avant de multiplier les réorganisations, ce serait la moindre des choses.

Mais visiblement, ce genre de détail n'est pas à l'ordre du jour !



Et comme si cela ne suffisait pas, des **aménagements immobiliers** à Libourne devront être réalisés d'ici septembre 2025 : aménagement de bureaux supplémentaires, d'un vestiaire, cloisons à déplacer/ajouter, tri et réorganisation complète des archives sans qu'aucune étude de faisabilité poussée n'ait encore été réalisée.

Le PLI se déplace lundi 24 février pour visiter les bureaux, en pleine période de vacances scolaires.

Parfait pour rencontrer les agents, n'est-ce pas ?

Petite question : **Qui assumera le surcroît de travail lié à ces évolutions ? Et quand ?**

Si le transfert est prévu pour septembre 2025, peut-être qu'il faudrait commencer par y penser avant de précipiter les choses.

Bref, il est plus qu'**urgent d'attendre.**

Mais l'administration semble décidée à mettre la charrue avant les bœufs !

Pour conclure, la **CFDT** s'inquiète des conséquences de ce projet incohérent et du signal qu'il envoie. Actuellement, la DGDDI semble reculer à tous les niveaux dans la filière vitivinicole, un secteur où elle occupait très récemment encore une position de leader, à tous les stades de production et commercialisation.

Soyons clairs, si un jour l'ensemble ou une partie de cette activité devait être transférée vers d'autres structures, ce serait bien plus facile à partir de gros services centralisés !

La **CFDT** s'oppose fermement à ce projet **inopportun, précipité et dangereux**. Nous le ferons savoir haut et fort lors du prochain CSA (le 14 mars 2025), si l'administration persiste à vouloir l'inscrire à l'ordre du jour !